

Système nouveau et amélioré pour chauffer les Eglises

Notre appareil de chauffage perfectionné avec tuyaux, spécialement adaptés aux églises...

Spécificité pour les fabriques—Pois à bois ou à charbon avec tuyaux améliorés et brevétés spécialement au service des églises...

Neus fabricons un nouveau genre de poêle pour encastrer dans les caves ou autrement...

Nos prix sont des plus modérés. Nos ouvrages sont tous garantis. Nos conditions sont des plus faciles.

O. DESJARDINS & Cie., No. 37 Chemin Papineau, Village St. Jean-Baptiste, MONTREAL.

P. S.—Ne craignez pas de payer plus cher pour la grande distance, car nous offrons d'aller visiter et prendre des commandes pour poser nos appareils à n'importe quelle distance, sans charge extra.

Recommandations—Nos appareils de chauffage ont été prisés et peuvent être vus dans les églises de paroisses suivantes d'où on peut obtenir des certificats: Vaudreuil, Ile du Pâd, St. Philippe, St. Bruno, St. Joseph, St. Michel, St. Rémi, St. Isidore, Ste. Marie, Chamblay, Ste. Victoire, Ste. Claire de la Baie, Pointe Claire, Ste. Genevieve, St. Raphael, St. Polycarpe, St. Hugues, Pointe aux Trembles, St. Valentin, St. George d'Henriville, St. Henri de Mascouche, Glenvis, St. Grégoire d'Iberville, St. Victor d'Alfred, La Valtrie, St. Dominique, etc., etc.

20 septembre 1887.

Grande Vente à son Marché

LAMPES

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Lampes Electriques et de fantaisie à la moitié du prix ordinaire.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE Nationale de Cole, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce bureau, jusqu'à vendredi 11, le 14ème jour d'octobre prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, avec la suscription "Soumission pour Travaux de la Rivière, pour la construction d'un bris-glaces aux Trois-Rivières, Québec."

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de l'ingénieur en chef des Travaux de St. Maurice, Trois-Rivières.

Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère, et signés de leur signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté" égal à cinq pour cent du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBIL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 22 oct., 1887.

AUX AGENTS

La Compagnie Canadienne des Agences, 40 et 48 rue Front, Toronto, prépare le paquet d'agences le plus complet et le mieux vendable qui se puisse désirer par des agents en Amérique. Envoyez 25 centes pour un échantillon des nouveaux No. 4, fins en plume. Des informations accompagnent l'envoi lorsque des timbres sont envoyés avec le prix demandé.

Ne perdez pas de temps si vous êtes sans emploi. Ecrivez de suite à M. Cowdy, 41 rue Wellington Est, Toronto. Envoyez timbres pour réponse. 17 mai 1887-6m.

REMUNERATION

Mesdames, la saison dernière a été tellement marquée de succès que je crois qu'il est de mon devoir de récompenser mes pratiques. C'est pourquoi j'offre actuellement en vente mon assortiment complet au dessous du prix coûtant avant d'agrandir mon établissement; au cune offre raisonnable ne sera refusée.

Mlle A. McDonald Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX.

Loterie Nationale!

Les Tirages Mensuels ONT LIEU LE

Troisième Mercredi DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés

MERCREDI 19 OCT. 1887

A 2 h. p.m., sera de \$60,000

COUT DU BILLET:

Première série - - - \$1.00

Deuxième série - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix, LE SECRETAIRE,

S. F. LEFEBVRE,

19 rue St Jacques, MONTREAL.

Hotel de l'Europe

Sur le plan Européen,

66 & 68, RUE METCALFE, OTTAWA

C. L. BELIER, Pro.

Lun. h. depuis midi à 3 hrs. p.m., 25 cts.

Diners depuis 6 hrs. à 7.30 hrs. p.m., 30 cts.

Tout s les primeurs de la saison constamment en mains. Vins de choix, liqueurs et cigares. Repas servis à toute heure à deux minutes d'avis.

TELEGRAPHIE

Accident de mine

New-York, 12—Un homme a été tué, trois ont été mortellement blessés et douze autres très grièvement par l'explosion prématurée d'une mine dans les houillères de Rencokes, près de Disoville, (Kentucky).

Pranzini

Paris 12—Il se pourrait que Pranzini fût innocent du triple assassinat pour lequel il a été guillotiné. La police a arrêté récemment un nommé Romanoff que l'on soupçonne d'avoir été le complice de Pranzini, sinon le seul auteur du crime. Romanoff se dit Russe mais on le croit Gascon. Comme Pranzini, il choisissait ses victimes parmi les femmes du demi-monde. Il ressemble au mystérieux Geissard dont on a parlé les témoins pendant les débats du procès et il ne tardera pas à être confronté avec eux. On prétend qu'il ne peut dissimuler son émotion lorsqu'il entend prononcer le nom de Pranzini et vu après l'exécution de ce dernier il rentra chez lui pâle et défait. Depuis lors il s'est livré à la boisson.

Il n'y a pas, cependant, à avoir de sympathie pour Pranzini. Il a mérité son châtiment pour beaucoup d'autres crimes et alors même qu'il serait innocent de l'assassinat de la rue Montaigne ce qui est peu probable, justice lui a été faite.

Les chevaliers du travail

Méneapolis, 12—A l'Assemblée générale des chevaliers du travail, hier, James D. Quinn, de New-York, a présenté une résolution exprimant leur regret de voir les sept anarchistes de Chicago condamnés à mort, et demandant à l'association de faire tous leurs efforts pour obtenir la commutation de la sentence. La convention a été immédiatement jetée dans la plus vive excitation, plusieurs délégués voulant prendre la parole en même temps. Le grand maître Powderley a décidé que la résolution était hors d'ordre. Joseph Evans, de Pittsburg, a appelé de cette décision; l'appel a été rejeté par un vote de 151 contre 52.

Avant de prendre le vote, M. Powderley a fait un discours violent demandant aux membres de la convention de voter contre la résolution. Il a dit qu'aucun vrai chevalier ne pouvait être anarchiste. Il a demandé aux délégués de ne pas pervertir l'association en adoptant une telle résolution.

Curieux phénomène

Québec, 12—Un phénomène assez étrange à cette saison de l'année, s'est produit hier la nuit dans notre atmosphère. Une véritable nuée d'insectes jaunes ressemblant à des papillons, a passé sur certaines parties de notre ville, et hier matin, des milliers de ces bestioles que les lampes électriques avaient attirées jonchaient les trottoirs des rues Saint-Ours, Arago, Coulombe, etc. Beaucoup de ces insectes vivaient encore.

La mort de M. Sénécal

Sorel, 12—Le message de condoléances qui suit a été adressé à la famille de M. Sénécal, par Son Honneur le maire Taillon, dès qu'il apprit la mort de l'honorable sénateur M. Sénécal était bien connu et estimé en cette ville. M. Taillon a cru qu'il lui incombait de rendre ainsi hommage, au nom de la population toute entière, à la mémoire de celui qui pendant sa vie, a contribué dans une si grande mesure à la prospérité de Sorel: J'apprends avec chagrin la mort de l'honorable M. Sénécal. Je suis sûr que toute la population se joint à moi pour exprimer à sa famille les profondes sympathies que j'éprouve pour vous dans votre douleur.

A. A. TAILLON, Maire de Sorel.

30 PERSONNES BRULÉES VIVES

Accident horrible sur le chemin de fer Chicago et Atlantique—Une description du désastre.

Chicago, 11—Une dépêche spéciale de Hammond, Ind. dit: Le train de voyageurs allant vers l'est sur le Chicago et Atlantique et quittant Hammond à 8.15 h. p. m., a été détaché de la locomotive près de Kontz. Quelques instants après il était heurté en arrière par un train de fret. Le char d'ortoir et quatre chars de voyageurs ont été totalement démolis et pour comble de malheur le feu s'est communiqué aux ruines. Jusqu'à présent on a retiré quatorze cadavres des ruines; 25 ou 30 personnes ont été grièvement blessées, entre autres le mécanicien, le chauffeur du train de fret qui en survivront probablement pas.

M. W. A. Duncan, de Syracuse, est arrivé ici. Il a été témoin oculaire de ce désastre et estime à 20 le nombre des morts. Le spectacle était atroce.

Il a vu un petit enfant emprisonné dans les débris qui jetait des cris d'angoisse en voyant son père, sa mère et deux de ses sœurs brûlées lentement devant ses yeux. Il y avait un médecin sur le train, qui a perdu sa femme et sa fille. Les chars d'ortoir du train de passagers étaient réduits en pièce. Le feu a été communiqué par la locomotive du train de fret, et avant qu'on ait pu leur porter secours, 30 personnes ensevelies sous les décombres ont été brûlées vives.

Il était impossible d'arrêter les progrès du feu. Le nombre des blessés s'élève à 40.

Chicago, 11—Plusieurs victimes sont arrivées de Syracuse, aujourd'hui, et parmi eux, M. Taunton, de Massachusetts, qui fait le récit suivant: Au moment de l'accident j'étais endormi. J'ai d'abord eu conscience d'un choc épouvantable, et je sentis que le char tombait en morceaux, au bout d'un instant je repris connaissance et je me trouvai presque enterré dans les ruines. J'essayai d'en sortir et je parvins à trouver une fenêtre; tout était sombre au dehors, et on entendait de toutes parts des cris et des gémissements. Je n'étais pas blessé, je parvins à sortir et je me mis en devoir de porter secours aux autres. Bientôt cependant le feu se communiqua aux débris et nous fûmes obligés de nous éloigner à cause de la chaleur. Il est impossible de se décrire l'horrible spectacle qui s'offrit alors à nos regards. Les cris des victimes étaient navrants et nous pouvions rien faire pour les sauver.

Accident

Hier matin, une jeune fille de 9 ans, enfant de M. F. Mignard, typographe chez MM. McLean et Rogers, a fait une chute du haut d'une fenêtre du deuxième étage de la résidence de ses parents, rue Cumberland. L'enfant souffre de lésions internes et de blessures à la figure.

Sotée à St. Anne

Des billets d'admission pour la soirée dramatique et musicale au profit des Soeurs du Bon Pasteur qui aura lieu dimanche le 16 du courant, à la Salle Ste. Anne, sont en vente chez MM. Götthardt, Libraire, coin des rues York et Sussex. E. Lortie, porte voisine de chez MM. Pigeon, Pigeon, & Co, rue Rideau, et Jos. Côté, chapelier, rue Rideau.

Bijouteries

M. C. H. Doucet vient de faire subir de grandes améliorations à son établissement de bijouteries, argenteries, etc., qui vont lui permettre d'agrandir son commerce. Il vient de recevoir un assortiment magnifique de bijoux, montres, horloges, argenterie et objets de fantaisie pour cad. aux de noces. M. Doucet manufacture et répare les bijoux, les montres, etc., et la satisfaction avec laquelle il a toujours remplis les nombreuses commandes des diverses sociétés de cette ville est une preuve convaincante de son habileté dans cette ligne d'affaires. Que chacun se donne la main et se rende en masse au bloc de l'Hôtel Russell, pour faire leurs achats de bijouteries, etc. 26 mai—3m.

Sur la rue

Le Rév. Vicair Général Routhier est allé dans le township de Clarence, il y a quelques jours dans le but d'établir une nouvelle mission dans la localité.

—2006 enfants ont fréquenté les écoles séparées durant le mois dernier.

—Un bûcheron du nom de John Ryan est arrivé, hier, d'un des chantiers du haut de l'Ottawa où il a eu les deux jambes cassées par la chute d'un arbre.

—La liste des appels pour le prochain terme de la Cour Suprême contient douze causes pour Ontario seulement.

—Les cultivateurs des environs s'accordent à dire que les récentes pluies ont eu pour effet de bien préparer la terre au labourage d'automne et tous demandent de nouvelles averse.

—Lundi prochain il y aura assemblée régulière du Conseil de Ville; la prochaine réunion de nos édiles ensuite n'aura lieu que dans trois semaines.

—En général, dans toutes les branches de commerce l'on se plaint de la tranquillité des affaires.

—Hier soir, les membres du Barreau d'Ottawa ont donné un banquet au Russell au juge Robertson. La fête a été un succès sous tous les rapports.

—Les cochers de place ont commencé à changer de localité, sur les ordres du chef de police McVeity d'autres occupent toujours les anciens postes. Les nouveaux endroits où doivent se tenir les cochers de place sont sur le milieu de la rue Rideau à partir de la rue Sussex et le milieu de la rue O'Connor.

—L'hon. juge Wurtelle était hier au Russell.

Carie

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux jeunes leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

Avant le départ

Une jolie fête a eu lieu au Couvent de la rue Gloucester, mardi. A l'occasion du départ pour la ville Eternelle du Rév. l'abbé Tanguay, Mlle Valade, fille du Dr Valade, lui présenta, au nom de ses compagnes du Couvent, une magnifique adresse contenant des souhaits d'heureux voyage; cette présentation fut suivie d'un joli programme musical. Bon nombre des parents des élèves assistaient à la présentation. Le Rév. M. Tanguay était, il y a quelques années, le chapelain de ce Couvent.

Visite de Société

Nos sociétés de bienfaisance marchent de démonstrations en démonstrations. Après les fêtes patronales de ces sociétés qui ont été célébrées avec tant d'éclat, voilà la société St. Pierre qui se prépare à recevoir dignement à ses salles, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel.

Cette fête à laquelle sont invités tous ceux qui ont à cœur le progrès des sociétés de secours d'Ottawa a été fixée au mercredi 26 courant à 7.30 h. du soir.

Nous sommes sûrs qu'à cette occasion la salle St. Joseph sera encombrée de sociétaires et autres citoyens de la capitale, admirateurs des œuvres étonnantes faites par les sociétés de secours mutuels depuis leur fondation.

Un conseil aux mères

Etes vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. Si l'enfant est ainsi, allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui, il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolli les gencives, diminue l'inflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux médecins des femmes de nourrices dans les Etats Unis. Il est en vente chez tous les droguistes du monde entier. Prix, vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le Sirop Calmant de Mme Winslow et n'en prenez pas d'autre sorte.

Améliorations Locales

Construction d'un tuyau d'égoût sur la rue sous-mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la ville d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la Cité d'Ottawa, passera conformément aux restrictions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'un tuyau d'égoût des dimensions suivantes, et dans les rues ci-dessous mentionnées, savoir:

Un égoût à tuyau en glaise vitrifiée de 6 pouces, avec connexion en glaise vitrifiée, sur la rue Kent, entre le côté sud de la rue Wellington et le côté sud de la rue Sparks, et pour prélever une taxation sur la propriété foncière, étant Lots 2 et 3, côté sud de la rue Wellington; Lots 2 et 3, côté sud de la rue Sparks; Lots 2 et 3, côté nord de la rue Sparks.

A moins qu'une majorité des propriétaires de telle propriété foncière, représentant au moins une demie en valeur des terres, à l'exclusion des améliorations, s'adresse au dit Conseil de la Corporation de la Cité d'Ottawa contre la cotisation proposée dans le délai d'un mois après la dernière publication de cet avis, qui sera le 20e jour d'octobre, A. D., 1887.

Le coût des travaux devant s'élever à \$1968.40, qui doivent être cotisés sur la propriété susdite.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 12 oct. 1887.

Améliorations locales

Construction d'un trottoir sur les rues sous-mentionnées dans le quartier New-Edinburg, dans la cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, conformément aux prévisions de l'Acte municipal consolidé, passera des règlements pour la construction d'un trottoir de la dimension suivante et sur les rues ci-dessous spécifiées, savoir:

Un trottoir transversal de huit pieds, madiers de 3 pouces d'épaisseur, sur le côté ouest de la rue Ottawa entre les rues Rideau et McKay, et pour prélever une taxation d'après le coût sur les propriétés foncières tenues au paiement de la dite réparation, du côté sud, parties des lots 6 et 7, rue John sud; du côté nord, parties des lots 6 et 7, rue John sud; du côté nord, parties des lots 1 et 2, rue Rideau nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de telle propriété foncière, représentant au moins une demie en valeur des terres, à l'exclusion des améliorations, s'adresse au dit Conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, contre la cotisation proposée dans le délai d'un mois après la dernière publication de cet avis, qui sera le 20e jour d'octobre A. D., 1887, et de cette somme \$188 doivent être cotisés sur les propriétés réparties.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 12 octobre 1887.

AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B. Macdonald

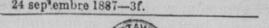
Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Banc Birkett.) N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs

CHEMIN DE FER CANADA ATLANTIQUE

La vente des billets d'excursions de samedi sur cette route populaire nommée Every Saturday commencera le samedi, 2 juillet; les billets sont bons pour partir par le train de 1.40h. jusqu'au Coteau et de là par les bat-vaux de la compagnie du Richelieu sautant les rapides et arrivant à Montréal à 6 hrs. p. m. Billets bons pour retourner par le chemin de fer Pacifique Canadien, laissant Montréal à 8 heures dimanche soir.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Les Commissaires d'Écoles de la Municipalité de Aldfield demandent une institutrice s'adresser à C. V. Casault, secrétaire, Bureau de Poste, Halversen, Pontiac, P. Q. 24 septembre 1887—3f.



Améliorations Locales

Construction d'un tuyau d'égoût sur la rue sous-mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la ville d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la Cité d'Ottawa, conformément aux restrictions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'un tuyau d'égoût des dimensions suivantes, et dans les rues ci-dessous mentionnées, savoir:

Un égoût à tuyau en glaise vitrifiée de 6 pouces, avec connexion en glaise vitrifiée, sur la rue Kent, entre le côté sud de la rue Wellington et le côté sud de la rue Sparks, et pour prélever une taxation sur la propriété foncière, étant Lots 2 et 3, côté sud de la rue Wellington; Lots 2 et 3, côté sud de la rue Sparks; Lots 2 et 3, côté nord de la rue Sparks.

A moins qu'une majorité des propriétaires de telle propriété foncière, représentant au moins une demie en valeur des terres, à l'exclusion des améliorations, s'adresse au dit Conseil de la Corporation de la Cité d'Ottawa contre la cotisation proposée dans le délai d'un mois après la dernière publication de cet avis, qui sera le 20e jour d'octobre, A. D., 1887.

Le coût des travaux devant s'élever à \$1968.40, qui doivent être cotisés sur la propriété susdite.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 12 oct. 1887.

Améliorations Locales

Construction d'un tuyau d'égoût sur la rue sous-mentionnée, dans le quartier Ottawa, dans la ville d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la Cité d'Ottawa, conformément aux restrictions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'un tuyau d'égoût des dimensions suivantes, et dans les rues ci-dessous mentionnées, savoir:

Un égoût à tuyau en glaise vitrifiée de 6 pouces, avec connexion en glaise vitrifiée, sur la rue Saint-André, depuis le côté sud du Lot 6 à 40 pieds du côté sud de la rue Sussex, et pour prélever une taxation par fractions sur la propriété foncière, étant Lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur les côtés nord et sud de la rue St. André.

A moins qu'une majorité des propriétaires de telle propriété foncière, représentant au moins une demie en valeur des terres, à l'exclusion des améliorations, s'adresse au dit Conseil de la Corporation de la Cité d'Ottawa contre la cotisation proposée dans le délai d'un mois après la dernière publication de cet avis, qui sera le 20e jour d'octobre, A. D., 1887.

Le coût des travaux devant s'élever à \$1968.40, qui doivent être cotisés sur la propriété susdite.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 12 oct. 1887.

Améliorations locales

Construction d'un trottoir sur les rues sous-mentionnées dans le quartier New-Edinburg, dans la cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, conformément aux prévisions de l'Acte municipal consolidé, passera des règlements pour la construction d'un trottoir de la dimension suivante et sur les rues ci-dessous spécifiées, savoir:

Un trottoir transversal de huit pieds, madiers de 3 pouces d'épaisseur, sur le côté ouest de la rue Ottawa entre les rues Rideau et McKay, et pour prélever une taxation d'après le coût sur les propriétés foncières tenues au paiement de la dite réparation, du côté sud, parties des lots 6 et 7, rue John sud; du côté nord, parties des lots 6 et 7, rue John sud; du côté nord, parties des lots 1 et 2, rue Rideau nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de telle propriété foncière, représentant au moins une demie en valeur des terres, à l'exclusion des améliorations, s'adresse au dit Conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, contre la cotisation proposée dans le délai d'un mois après la dernière publication de cet avis, qui sera le 20e jour d'octobre A. D., 1887, et de cette somme \$188 doivent être cotisés sur les propriétés réparties.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 12 oct. 1887.

Améliorations locales

Construction d'un trottoir sur les rues sous-mentionnées dans le quartier New-Edinburg, dans la cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, conformément aux prévisions de l'Acte municipal consolidé, passera des règlements pour la construction d'un trottoir de la dimension suivante et sur les rues ci-dessous spécifiées, savoir:

Un trottoir transversal de huit pieds, madiers de 3 pouces d'épaisseur, sur le côté ouest de la rue Ottawa entre les rues Rideau et McKay, et pour prélever une taxation d'après le coût sur les propriétés foncières tenues au paiement de la dite réparation, du côté sud, parties des lots 6 et 7, rue John sud; du côté nord, parties des lots 6 et 7, rue John sud; du côté nord, parties des lots 1 et 2, rue Rideau nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de telle propriété foncière, représentant au moins une demie en valeur des terres, à l'exclusion des améliorations, s'adresse au dit Conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, contre la cotisation proposée dans le délai d'un mois après la dernière publication de cet avis, qui sera le 20e jour d'octobre A. D., 1887, et de cette somme \$188 doivent être cotisés sur les propriétés réparties.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 12 octobre 1887.

AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B. Macdonald

Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Banc Birkett.) N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs